Arnayon Aucelon

Barnave Barsac

Beaumont-en-Diois

Beaurières

Bellegarde-en-Diois

Boulc

Brette

Chalancon

Chamaloc

Charens

Châtillon-en-Diois

Die

Establet

Glandage

Gumiane

Jonchères

La Bâtie-des-Fonds

La Motte-Chalancon

Laval-d'Aix

Les Prés

Lesches-en-Diois

Luc-en-Diois

Lus-la-Croix-Haute

Marignac-en-Diois

Menglon

Miscon

Montlaur-en-Diois

Montmaur-en-Diois

Pennes-le-Sec

Ponet-et-Saint-Auban

Pontaix

Povols

Pradelle

Recoubeau-Jansac

Rochefourchat

Romever

Rottier

Saint-Andéol

Saint-Dizier-en-Diois

Sainte-Croix

Saint-Julien-en-Quint

Saint-Nazaire-le-Désert

Saint-Roman

Solaure en Diois

Vachères-en-Quint

Valdrôme

Val-Maravel

Volvent

DIOIS PLAN LOCAL D'URBANISME

Intercommunal

Annexe 8 : Schéma Directeur d'Infrastructures Cyclables du Diois

Arrêt du projet



















1. LA MISSION ET LES OBJECTIFS DU SCHEMA

- 2. PRESENTATION DU RESEAU CYCLABLE INTERCOMMUNAL
- 3. APPROFONDISSEMENTS TECHNIQUES (propositions INDDIGO)
- 4. PROGRAMME OPERATIONNEL DE MISE EN OEUVRE
- 5. LE STATIONNEMENT VELO
- **6.** LE JALONNEMENT





LE DÉPARTEMENT





Elaboration du Schéma Directeur d'Infrastructures Cyclables du Diois

Présentation du diagnostic et du programme d'actions pour approbation du Schéma

Conseil Communautaire – 21 novembre 2024



■ 1. CADRAGE | LES OBJECTIFS DU SCHÉMA CYCLABLE

Le Schéma Directeur Cyclable : le **document de référence** pour la structuration de la politique cyclable de la CCD

- Disposer d'un état des lieux des aménagements cyclables et du stationnement cyclable (selon données disponibles)
- Disposer d'une vision des pratiques cyclables et des publics cibles
- Proposer des solutions pour développer les déplacements à vélo du quotidien, tout en essayant dans la mesure du possible de les combiner avec les déplacements touristiques
- Permettre à l'usager de disposer de tous les services et équipements complémentaires aux infrastructures cyclables et nécessaires à son attractivité
- ✓ Traiter l'intermodalité, en combinant l'offre de mobilité existante au déploiement du schéma cyclable
- ✓ A terme, déterminer les périmètres et modalités d'intervention des différentes collectivités dont la CCD pour la mise en œuvre et le suivi du schéma
- Hiérarchiser, étudier la faisabilité et chiffrer les nouveaux aménagements proposés : voies cyclables, stationnements et petits services
- Articuler avec d'autres documents cadres structurants du territoire (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal...)



● 1. LA MISSION — PRINCIPAUX JALONS DE L'ETUDE

- Lancement du programme AVELO2 en novembre 2022 : objectif de développement du vélo du quotidien
- Lancement de l'étude du Schéma Cyclable en juin 2023 (47 k€ TTC, charge nette CCD = 10 k € TTC)
- Enquête cartographique en ligne en juillet <> septembre 2023
- Entretiens en juillet <> août 2023
- Ateliers avec les partenaires en septembre <> octobre 2023
- Validation par les élus du diagnostic et du schéma d'intention en novembre 2023
- Elaboration et validation de la stratégie en novembre 2023 <> mars 2024
- Définition des itinéraires à expertiser et chiffrage, avril/mai 2024
- Comité Technique en mai 2024
- Comité de pilotage en juin 2024
- Réunion des partenaires 17 juillet 2024
- Comité de pilotage 30 septembre 2024
- Approbation du Schéma par le Conseil communautaire 21 novembre 2024



1. PHASE DIAGNOSTIC - UNE ÉTUDE DE LA CYCLABILITE, DES BESOINS ET ATTENTES POUR FIXER DES OBJECTIFS

1. ANALYSE DU CONTEXTE TERRITORIAL

- 2. ANALYSE DU RÉSEAU EXISTANT
- 3. ANALYSE DES ENJEUX DE DÉPLACEMENTS
- 4. CONCERTATION: ATELIERS DE TRAVAIL, CARTOGRAPHIE ET ENTRETIENS
 - 5. ELABORATION D'UN SCHÉMA D'INTENTIONS

• 1. PHASE DIAGNOSTIC - EXTRAITS

HAUTES-

■ 1. CADRAGE | CONTEXTE DU DIOIS

- ✓ Un territoire de près de 12 000 habitants, répartis sur 50 communes
- ✓ Une ruralité forte, et des distances de déplacements pouvant être importantes
- ✓ Une commune centre, Die, et cinq bourgs-centre
- ✓ Une part modale vélo déjà développée pour un territoire rural (6%* des habitants du territoire se déplacent à vélo pour se rendre au travail en 2020)

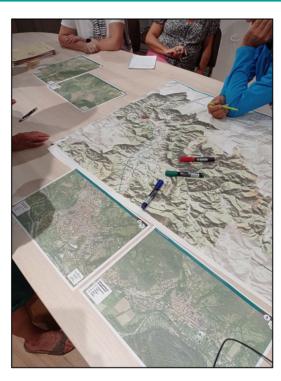
*Insee, RP2020 exploitation principale, géographie

DRÔME

Flux domicile - trava

>> FLUX DOMICILE-TRAVAIL - DISTANCES INFÉRIEURES À 7 KM





● 2. RÉSEAU EXISTANT | LES BANDES MULTIFONCTIONNELLES

Secteur Sainte-Croix <> Die

Un itinéraire COHÉRENT

Un itinéraire

INTUITIF

Un itinéraire

ATTRACTIF

SANS DÉTOUR

Un itinéraire CONFORTABLE

SÉCURISÉ

Des largeurs de BMF plus importantes

Des discontinuités toujours importantes

 Une largeur de voirie difficilement extensible à la sortie de Sainte-Croix, avec la présence rapprochée de la Drôme

Itinéraire le plus direct

√ 4'000 véhicules/jour, dont près de 400 PL







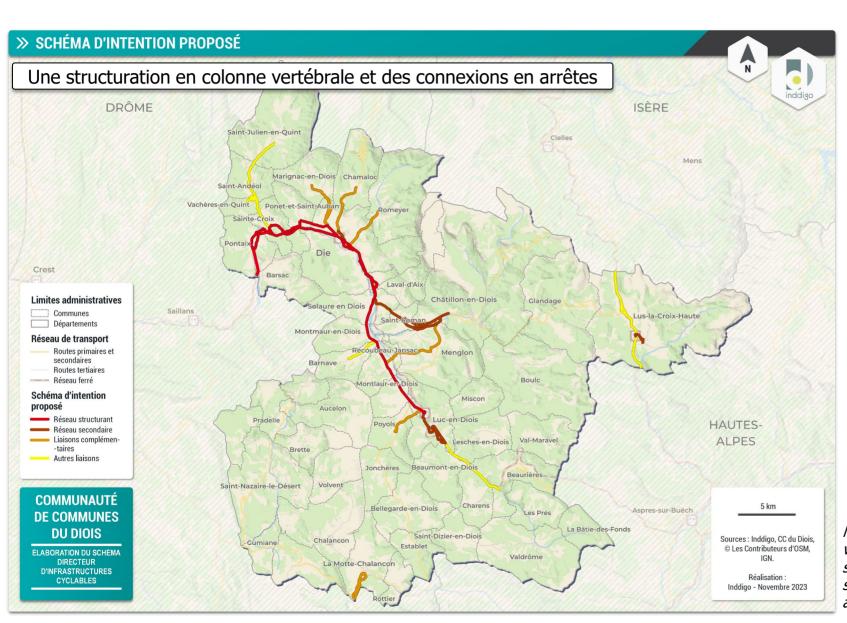
Diagnostic détaillé à retrouver dans le rapport et prochainement en ligne.







■ 1. PHASE DIAGNOSTIC - LE SCHÉMA D'INTENTION



Sur l'ensemble des axes identifiés :

≃ 26,5km

Liaisons structurantes

≃ 15km

Liaisons secondaires

≥ 29km

Liaisons complémentaires

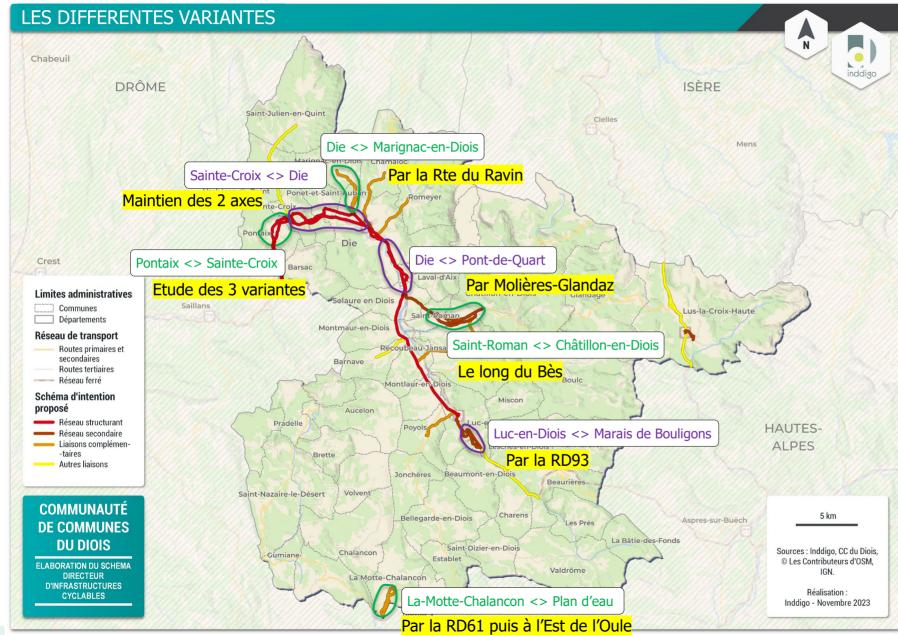
≃ 31km

Autres liaisons

Soit **≃100km** de nouvel aménagement, à ajouter aux 9,3km existants

NB : Certains axes présentent plusieurs variantes, qui seront arbitrées en phase stratégique de l'étude. Les kilométrages sont issus d'une moyenne pour chaque axe

1. PHASE SCENARIOS - LES VARIANTES ÉTUDIÉES



- Analyse comparative en atelier de travail et par le bureau d'études
- Validation des variantes à expertiser en Comité de Pilotage



■ 1. LES AMBITIONS ET OBJECTIFS DE LA CCD



RÉSEAU CYCLABLE continu, dense et homogène, bien aménagé et sécurisé



PLAN DE CIRCULATION : favoriser le vélo en repensant le partage de l'espace



SIGNALISATION des itinéraires cyclables



STATIONNEMENT aux plus près des équipements et adaptés



SERVICES: ateliers de réparation, services de location, formation des futurs usagers



COMMUNIQUER/SENSIBILISER: définir les cibles et mettre en place des campagnes adaptées pour promouvoir et sensibiliser aux bonnes pratiques

Intervenir sur ces thématiques



Répondre aux attentes des cyclistes et de futurs cyclistes



Enclencher un processus visible de report modal



de part modale en 2024

Objectif Plan Vélo 2018



12 de part modale en 2030

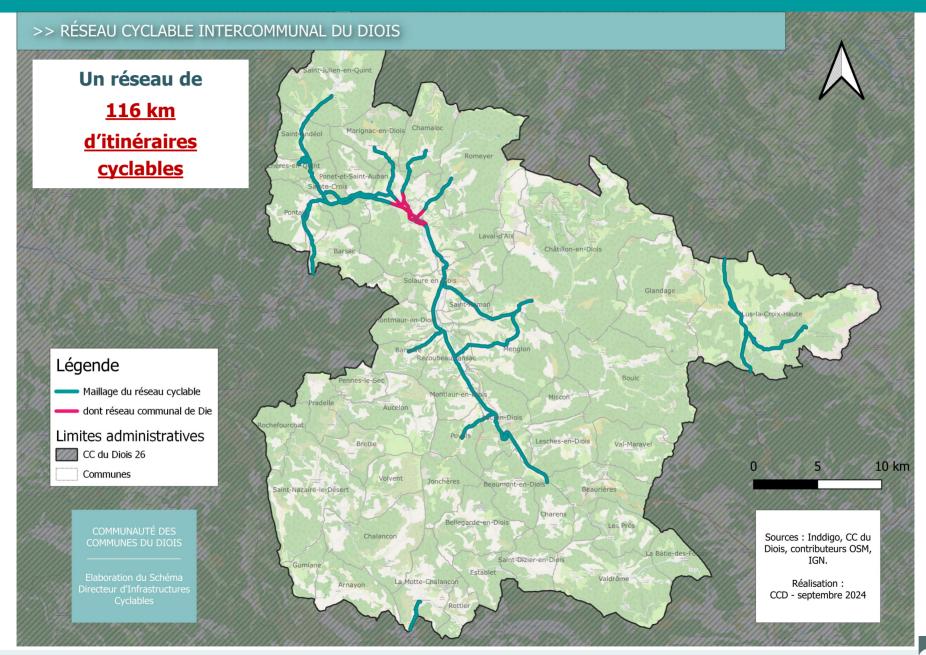
Orientation T5 de la Stratégie Nationale Bas Carbonne

Orientations proposées par la CCD : 12% en 2030, et 20% à Die



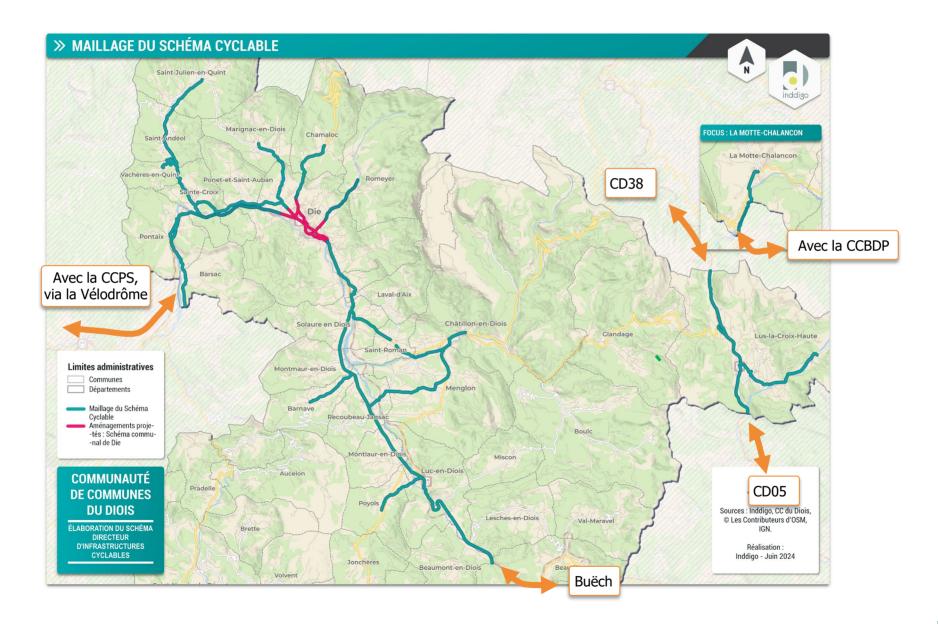
- 1. LA MISSION EST LES OBJECTIFS DU SCHEMA
- 2. PRESENTATION DU RESEAU CYCLABLE INTERCOMMUNAL
- 3. APPROFONDISSEMENTS TECHNIQUES (propositions INDDIGO)
- 4. PROGRAMME OPERATIONNEL DE MISE EN OEUVRE
- 5. LE STATIONNEMENT VELO
- **6.** LE JALONNEMENT

• STRUCTURATION DU RÉSEAU CYCLABLE INTERCOMMUNAL





UNE CONTINUITÉ DE LIAISONS AVEC LES TERRITOIRES VOISINS





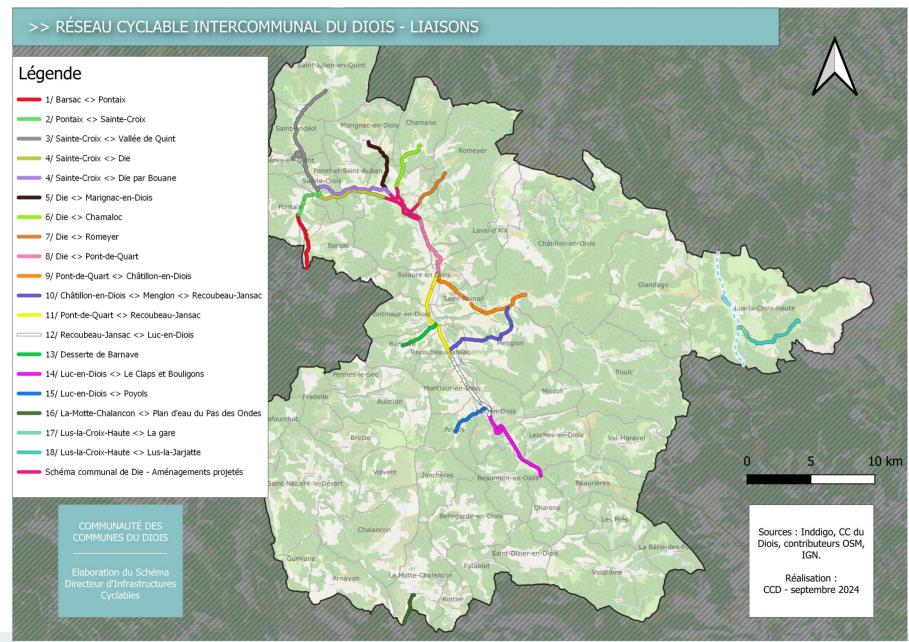
18 LIAISONS IDENTIFIÉES AU RESEAU

- ✓ 1/ Barsac <> Pontaix
- ✓ 2/ Pontaix <> Sainte-Croix
- ✓ 3/ Sainte-Croix <> Vallée de Quint
- ✓ 4/ Sainte-Croix <> Die
- ✓ **5/** Die <> Marignac-en-Diois
- ✓ 6/ Die <> Chamaloc
- ✓ **7**/ Die <> Romeyer
- ✓ 8/ Die <> Pont-de-Quart
- ✓ 9/ Pont-de-Quart <> Châtillon-en-Diois
- ✓ **10/** Châtillon-en-Diois <> Menglon <> Recoubeau-Jansac
- ✓ 11/ Pont-de-Quart <> Recoubeau-Jansac
- ✓ 12/ Recoubeau-Jansac <> Luc-en-Diois
- ✓ 13/ Desserte de Barnave
- ✓ 14/ Luc-en-Diois <> Le Claps et Bouligons
- ✓ **15/** Luc-en-Diois <> Poyols
- ✓ 16/ La-Motte-Chalancon <> Plan d'eau du Pas des Ondes
- ✓ **17**/ Lus-la-Croix-Haute <> La gare
- ✓ 18/ Lus-la-Croix-Haute <> Lus-la-Jarjatte



Dont 7 liaisons complexes avec variantes présentées en Comité de Pilotage

• 18 LIAISONS IDENTIFIÉES AU RESEAU



+ UN ITINERAIRE DE VELOTOURISME : LA VÉLODRÔME





- 1. RAPPEL DE LA MISSION ET OBJECTIFS DU SCHEMA
- 2. PRESENTATION DU RESEAU CYCLABLE INTERCOMMUNAL
- 3. APPROFONDISSEMENTS TECHNIQUES (propositions INDDIGO)
- 4. PROGRAMME OPERATIONNEL DE MISE EN OEUVRE
- 5. LE STATIONNEMENT VELO
- **6.** LE JALONNEMENT

• ESTIMATION FINANCIÈRE DES AMÉNAGEMENTS

✓ Estimation des coûts d'aménagement selon un catalogue de prix au mètre linéaire (issu d'études similaires et récentes) :

- Partage de voirie
- Chaussée à voie centrale banalisée
- Bande cyclable unidirectionnelle
- Pistes cyclables bidirectionnelles

✓ Variation de ce prix selon les contraintes techniques :

- Site propre bidirectionnel sur chaussée existante : coût variable (si nécessité de revêtir ou non)
- Site propre bidirectionnel ex-nihilo en terrain plat
- Site propre bidirectionnel ex-nihilo en sections contraintes
- Etc.

Estimations plus ponctuelles de pacification de voirie selon le niveau retenu :

- Zone 30 simple : marquage + signalétique
- Zone 30 modérée : marquage + signalétique + 1 ou 2 alternats
- Zone 30 renforcée : marquage + signalétique + alternat(s) + plateau(x)
- Traversée de routes importantes, nécessitant parfois des plateaux
- Etc.



En € HT



Ces prix ne prennent pas en compte les acquisitions foncières à réaliser, ni les coûts de maîtrise d'œuvre et d'éventuelles déviations d'itinéraires)

24/10/2024

8/ Die <> Pont-de-Quart

● 8/ DIE <> PONT-DE-QUART

Itinéraire découpé en quatre sections :

1/ Une section en site propre, côté Est de la RD93, sans contraintes techniques majeures mais avec des contraintes foncières importantes : 3 bâtiments à supprimer ou à contourner, positionnement en limites de propriétés, espace limité entre les propriétés et la chaussée existante.

Environ 400k€ à 520k€



Enjeu foncier

2/ Une section en cohabitation, avec la traversée du hameau de Molières-Glandaz, pouvant être pacifiée davantage, puis un passage en partage de voirie sur route communale (marquage au sol et jalonnement)

Environ 10k€

3/ Un chemin carrossable à revêtir, permettant d'accéder à Pont de Quart par le passage sous la voie ferrée

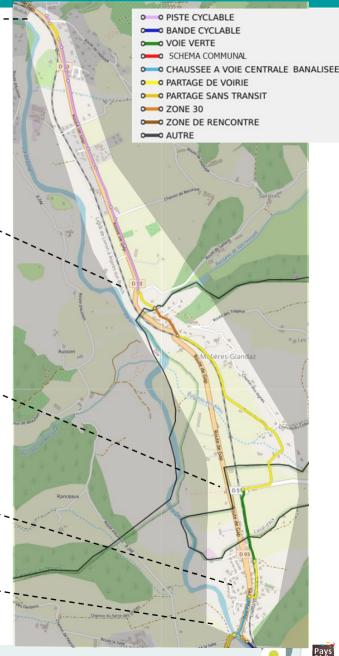


Enjeu foncier

Environ 90k€

4/ La traversée de Pont-de-Quart, pouvant être sensiblement améliorée : CVCB, création de 2 plateaux, possibilité de création d'un alternat en écluse latérale, etc. Environ **40k€**

De 550k€ à 650k€



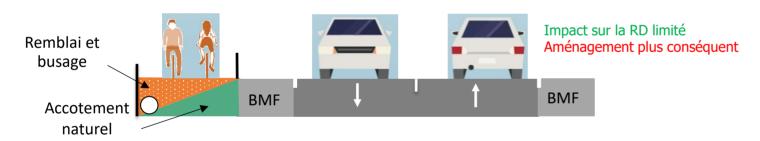
● 8/ DIE <> PONT-DE-QUART

Focus sur l'aménagement de la piste cyclable bidirectionnelle :

1/ Une section en site propre, côté Est de la RD93, sans contraintes techniques majeures mais avec des contraintes foncières importantes : 3 bâtiments à supprimer ou à contourner, positionnement en limites de propriétés, espace limité entre les propriétés et la chaussée existante.

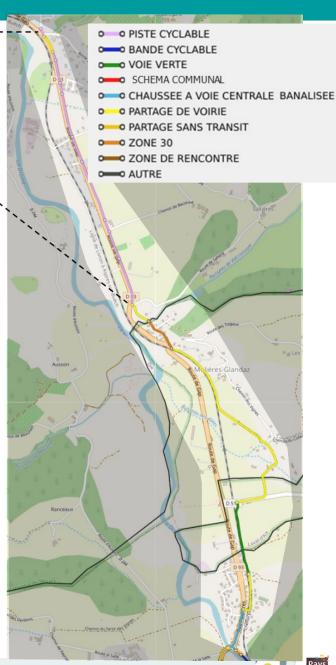
Deux configurations possibles sur cette section:

1ère solution : remblai et acquisition foncière côté gauche (sens Die -> Pont-de-Quart), pour implanter la piste le long de la RD93. Busage ponctuel à prévoir.



2ème **solution** : Suppression des BMF, décalage de la chaussée et création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur l'emprise libérée (en conservant 0,7m de séparatif) Impact sur la RD important





● 8/ DIE <> PONT-DE-QUART



1/ Trois cas de figures (de gauche à droite) : accotement large et disponible pour faire passer un site propre, bâtiment à démolir ou à contourner, accotement plus limité mais suffisant pour faire passer une piste.



2/ Passage à Molières-Glandaz, à pacifier

3/ Cheminement à revêtir

4/ Traversée de Pont-de-Quart, à pacifier davantage (projet CVCB)





• POUR ALLER PLUS LOIN...

✓ 185 fiches segments

- Préconisations détaillées
- Listing des enjeux foncier, technique, environnementaux
- Chiffrage
- Photos
- Commentaires

✓ 13 cartes de secteur

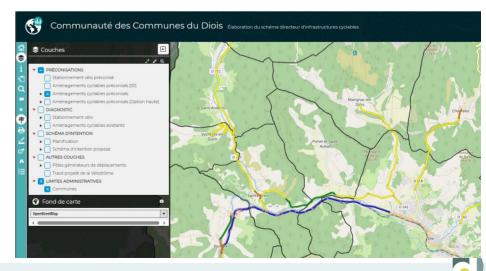
- Identification des numéros de segment
- Typologie d'aménagement préconisé
- Différenciation option minimaliste/ intermédiaire / maximaliste





✓ Accès à la plateforme Terra

- Consultable jusqu'au 03/12/2024
- Représentation cartographique des préconisations
- Export SIG
- Filtrage des données



Pays Diois

24/10/2024

- 1. RAPPEL DE LA MISSION ET OBJECTIFS DU SCHEMA
- 2. PRESENTATION DU RESEAU CYCLABLE INTERCOMMUNAL
- 3. APPROFONDISSEMENTS TECHNIQUES (propositions INDDIGO)
- 4. PROGRAMME OPERATIONNEL DE MISE EN OEUVRE
- 5. LE STATIONNEMENT VELO
- **6.** LE JALONNEMENT

PROGRAMME OPERATIONNEL DE MISE EN OEUVRE

✓ La stratégie de mise en œuvre implique un positionnement de la Communauté des Communes et ses partenaires sur les enjeux suivants :

Enjeux	Objectifs
0- Estimation financière du schéma cyclable	Identification du montant alloué au déploiement
1- Hiérarchisation des axes du schéma cyclable	Structuration des axes du schéma cyclable
2- Planification	Phasage de la mise en œuvre progressive du schéma sur 13 ans
3- Financements	Identification des financements disponibles
4- Gouvernance	Définition du dispositif de suivi de la mise en œuvre
5- Evaluation	Suivre la mise en en œuvre du schéma cyclable par le relevé d'indicateurs

• 0-ESTIMATION FINANCIÈRE DES AMÉNAGEMENTS

✓ Estimation des coûts d'aménagement selon un catalogue de prix au mètre linéaire (issu d'études similaires et récentes) :

- Partage de voirie
- Chaussée à voie centrale banalisée
- Bande cyclable unidirectionnelle
- Pistes cyclables bidirectionnelles

✓ Variation de ce prix selon les contraintes techniques :

- Site propre bidirectionnel sur chaussée existante : coût variable (si nécessité de revêtir ou non)
- Site propre bidirectionnel ex-nihilo en terrain plat
- Site propre bidirectionnel ex-nihilo en sections contraintes
- Etc.

Estimations plus ponctuelles de pacification de voirie selon le niveau retenu :

- Zone 30 simple : marquage + signalétique
- Zone 30 modérée : marquage + signalétique + 1 ou 2 alternats
- Zone 30 renforcée : marquage + signalétique + alternat(s) + plateau(x)
- Traversée de routes importantes, nécessitant parfois des plateaux
- Etc.



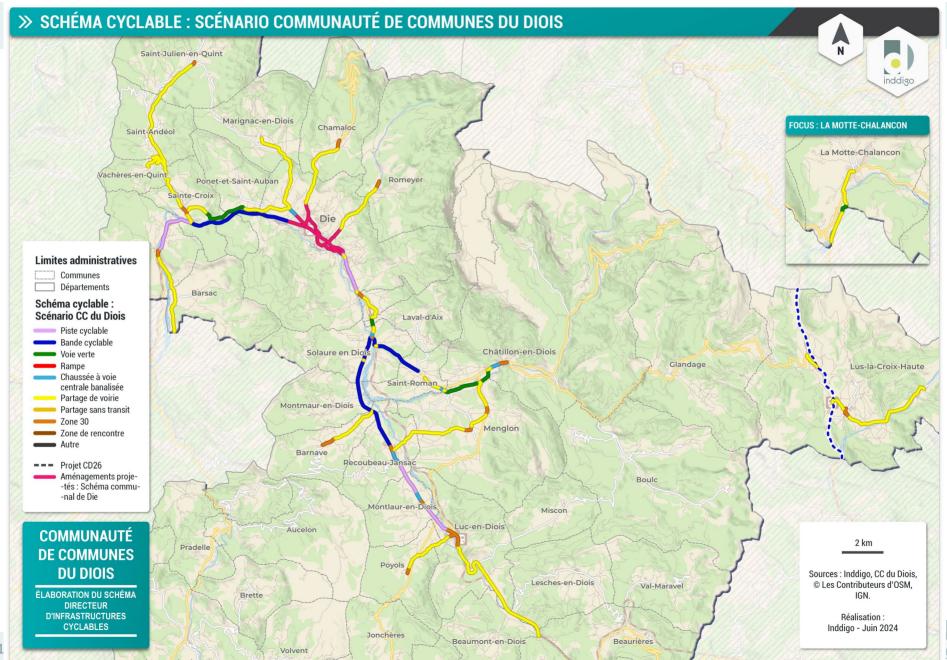
En € HT



Ces prix ne prennent pas en compte les acquisitions foncières à réaliser, ni les coûts de maîtrise d'œuvre et d'éventuelles déviations d'itinéraires)

24/10/2024

● 0 - ESTIMATION FINANCIÈRE DES AMENAGEMENTS







• 0- ESTIMATION FINANCIÈRE DES AMENAGEMENTS

Estimation financière du volet « infrastructure » -

Un Schéma estimé à :

1	8,8M€ HT – 10,6M€ TTC
€/an/hab ² .	56€ /an/hab
€/an ³	675k€ /an

- 1 ⇒ Chiffrage de la bande cyclable montante de la RD1075 non intégré au schéma (projet CD26).
- 2 ⇒ Sur une période de mise en œuvre de 13 ans
- 3 ⇒ Montant intégrant la recherche de financements
- Considérant des financements à hauteur de 30% (appels à projet, plan vélo...), un budget interne annuel de 475 000 € pour le volet « infrastructure » semble pertinent sur une planification de 13 ans (toute MOA confondue, après déduction des 30%).

Le scénario à approuver porte sur les arbitrages suivants :

		i	
	Option « minimaliste »	Option intermédiaire	Option maximaliste
Pontaix <> Sainte- Croix	Bandes cyclables sur RD93	Site propre à côté de la RD93	Passage par Pontaix et création d'une passerelle sur la Drôme
Sainte-Croix<>Die	Bandes cyclables sur RD93		Site propre sur RD93
Saint-Roman <> Châtillon-en-Diois	Partage de voirie entre Saint-Roman et le camping		Site propre entre Saint-Roman et le camping
Pont-de-Quart <> Recoubeau	Partage de voirie	Bandes cyclables	Site propre
Recoubeau <> Montlaur-en-Diois	Partage de voirie	Bandes cyclables	Site propre
Montlaur-en-Diois <> Luc-en-Diois	Partage de voirie	Bandes cyclables	Site propre
La-Motte-Chalancon <> Plan d'eau	Partage de voirie sur la section Nord		Site propre sur la section Nord

<u>+ l'ensemble du linéaire, sans variantes impactant significativement des dépenses d'investissement</u>

24/10/2024

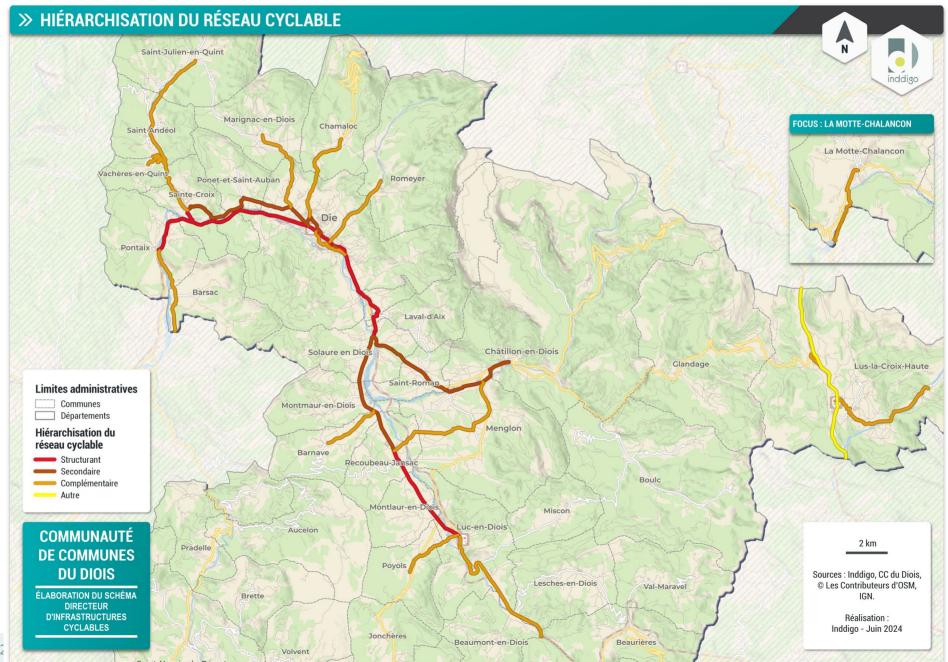
1- HIÉRARCHISATION DES AXES DU SCHÉMA CYCLABLE

✓ Hiérarchisation à trois niveaux

- Réseau structurant
 - Principales liaisons intercommunales
 - Enjeux techniques et financiers importants
- Réseau secondaire
 - Liaisons intercommunales de moyenne intensité, nécessitant des travaux conséquents
- Réseau complémentaire
 - Autres liaisons intercommunales de plus faible intensité, mais présentant un intérêt de desserte
 - Travaux généralement plus légers, en cohabitation avec les automobilistes

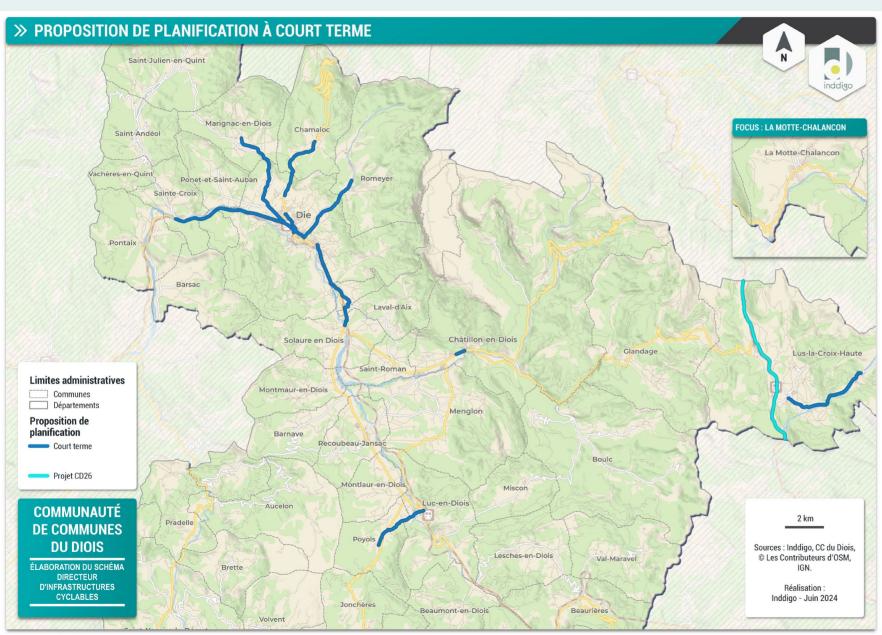
	Coût	
Structurant	4,8M€ HT	23,2 km
Secondaire	2,9M€ HT	24,9 km
Complémentaire	1M€ HT	65,3 km

■ 1- HIÉRARCHISATION DES AXES DU SCHÉMA CYCLABLE

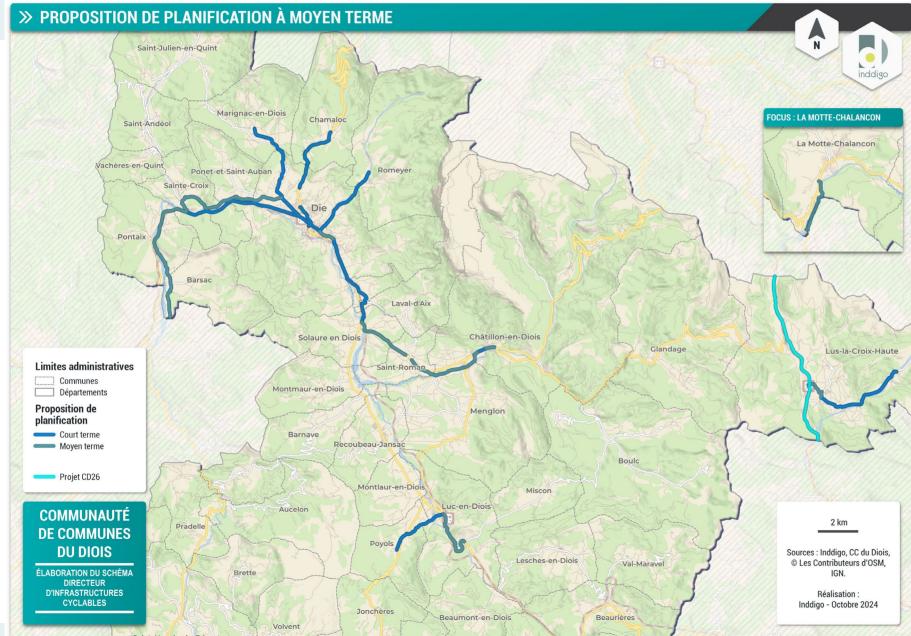


- ✓ Une mise en œuvre proposée sur une durée de 13 ans : 2025-2037
 - Aménagements court terme Moins de 4 ans
 - Dessertes prioritaires
 - Liaisons intercommunales secondaires et faciles à mettre en œuvre, faisant l'objet d'une continuité pertinente
 - Aménagements moyen terme De 4 à 9 ans
 - Liaisons jugées importantes mais nécessitant des études préalables
 - Connexions intercommunales complémentaires
 - Aménagements long terme De 9 à 13 ans
 - Liaisons complémentaires de plus faible intensité
 - Liaisons complexes, nécessitant un temps de réflexion plus conséquent

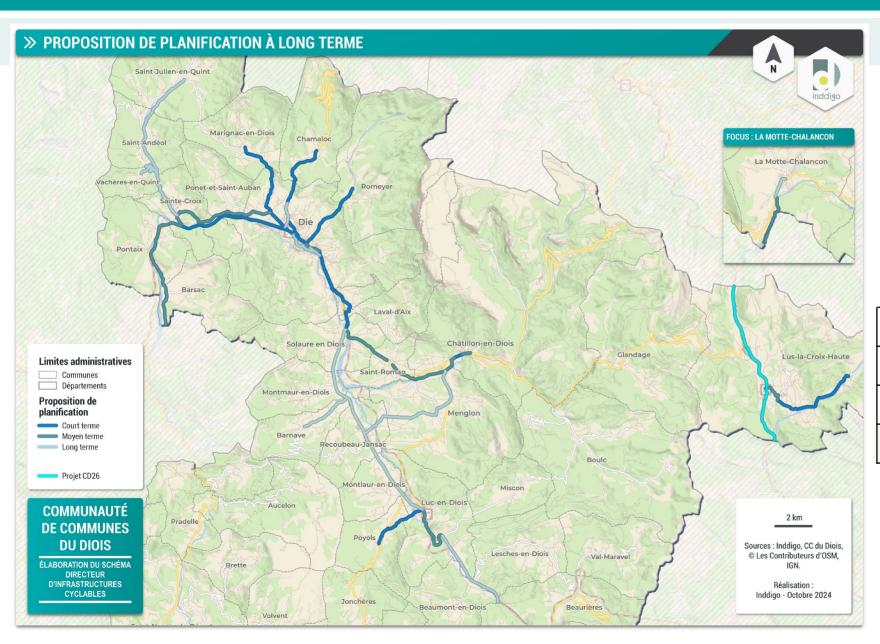
Pays Diois aux Sources de la aux Sources de la constant in facultaria in



	Longueur
Structurant	10,5km
Secondaire	0km
Complémentaire	20,8km
TOTAL	31,3km



	Longueur
Structurant	4,3km
Secondaire	14,7km
mplémentaire	7,5km
TOTAL	26,5km

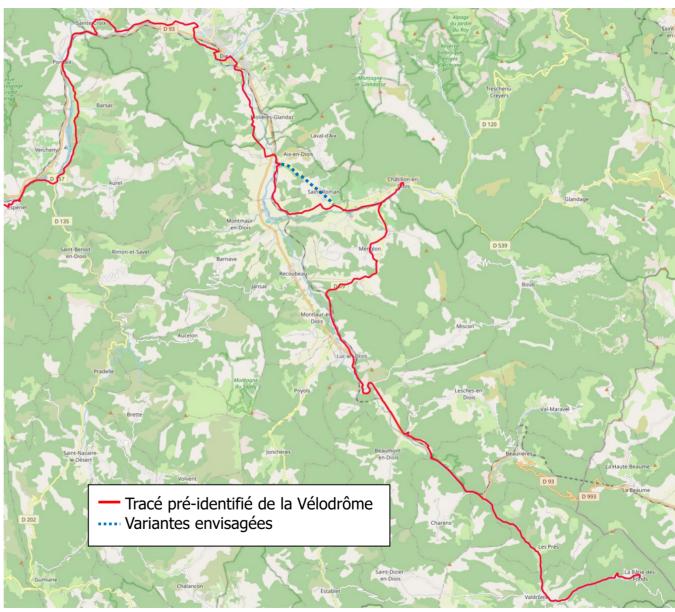


	Longueur
Structurant	5,4km
Secondaire	6,2km
Complémentaire	35,6km
TOTAL	47,2km

+ ESTIMATION FINANCIÈRE ET PLANIFICATION DE LA VELODRÔME

- ✓ Le tracé projeté de la Vélodrôme comporte des sections mutualisables avec les itinéraires du quotidien, identifiées précédemment.
- ✓ A ces sections s'ajoutent le jalonnement à implanter sur les voiries ne nécessitant pas d'aménagement.
- Le calendrier de réalisation reste à déterminer.

=> Coût maximal du jalonnement de l'ordre de 150k€, à priori autour de 50k€





3- FINANCEMENTS

Le fond national mobilités actives



- 2 milliards d'euros jusqu'en 2027, dont 1,25 milliards pour le développement des réseaux d'infrastructures. 125M€ pour le dernier AAP
- AAP continuités cyclables:
 - Eligible aux projets de discontinuité (ouvrage d'art, point noir de sécurité routière) et de sécurisation (aménagement cyclable sécurisé inférieur à 15km)
 - 50% maximum pour les projets en secteur peu et moyennement dense, minimum 100k€
- AAP territoires cyclables :
 - Financement à 50% des investissements pour la mise en œuvre d'un schéma directeur (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, études, acquisition foncière)
 - 100 millions sur 6 ans

Département de la Drôme

- Participation à 30% des travaux sur portions hors RD et hors agglomération, plafonné à 300€/km (500k€/km en section contrainte
- 34M€ d'investissement direct pour le vélo sur RD
- 3,6M€ pour accompagner le développement des véloroutes
- + 30% de subventions (plafonnée à 300k€/500k€) pour sécuriser les itinéraires cyclables 3km autour des collèges

Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

- Développement d'infrastructures en faveur de la mobilité
- 99M€ en 2022 en Auvergne Rhône Alpes, taux de subvention moyen de 20%

Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

- Projets de transports doux et propre : cheminements piétons, vélo
- 26M€ dans la Drôme en 2021. Taux de subvention minimum de 20%

Financements européens - FEDER

Importance de la pratique du vélo pour la nouvelle perspective budgétaire 2021-2027

→ Financements de l'ordre de 30 à 40% HT





4- GOUVERNANCE - QUELLE REPARTITION DES COMPETENCES ?



CRÉATION DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES



ENTRETIEN DES AMENAGEMENTS CYCLABLES





COMMUNICATION, PROMOTION, SUIVI









● 5- EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE

✓ Relevés d'indicateurs par thématique pour s'assurer de la bonne application de la programmation du schéma cyclable

Thématique	Indicateur	Fréquence	Objectif
Infrastructures	km d'aménagement réalisés	Une fois par an Bilan à échéance de 4 ans	Respect de la programmation annuelle et des échéances CT/MT/LT
	Longueur du réseau cyclable	Une fois par an	Augmentation progressive chaque année
Finances	Enveloppe budgétaire annuelle consacrée par la communauté des communes	Une fois par an	Augmentation progressive du montant alloué (hors scénario minimaliste)
	Bilan des financements récupérés	Une fois par an	Viser un objectif de 30% de financement des opérations réalisées
	Investissements réalisés	Une fois par an	 Dépense de l'enveloppe initiale consacrée Parts consacrées aux réseaux structurants et complémentaire
Comité de suivi	Nombre de réunion réalisées	Une fois par an	2 réunions annuelles
	Nombre de communes et de participants présents	Une fois par an	Présence de toutes les communes concernées par l'application du schéma
	Programmation des travaux pour l'année	Une fois par an	Viser le respect de la programmation prévue par le schéma cyclable

● 5- EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE

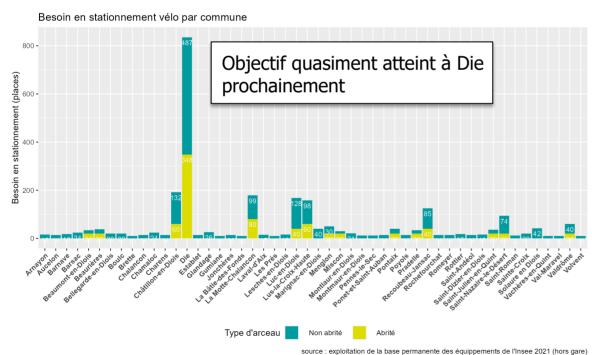
Thématique	Indicateur	Fréquence	Objectif
Stationnement vélo	Nombre d'arceaux implantés	Deux fois par an	 Respect des objectifs fixés au schéma Détail par commune
	Nombre de stationnements améliorés	Deux fois par an	Nombre de places inadaptées remplacées par un mobilier de type arceau
	Enquête de fréquentation	Deux fois par an	Nombre de vélos stationnés sur les arceaux
Fréquentation des aménagements	Nombre de cyclistes sur les aménagements	Quatre fois par an	Comptages ponctuels en semaine et le week-end : • Relevé et analyse annuelle
	Niveau de satisfaction des usagers	Une fois par an	Ouverture d'une enquête en ligne ou sur le terrain auprès des usagers pour évaluer la qualité des infrastructures

- 1 RAPPEL DE LA MISSION ET DU DIAGNOSTIC
- 2. PRESENTATION DU RESEAU CYCLABLE INTERCOMMUNAL
- 3. APPROFONDISSEMENTS TECHNIQUES (propositions INDDIGO)
- 4. PROGRAMME OPERATIONNEL DE MISE EN OEUVRE
- 5. LE STATIONNEMENT VELO
- **6.** LE JALONNEMENT

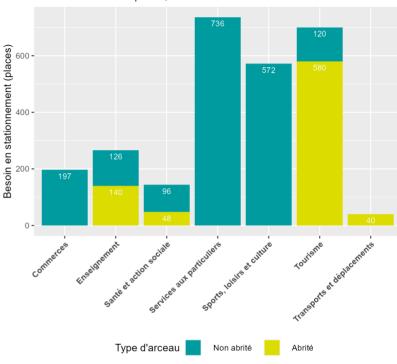
■ LES EQUIPEMENTS VÉLOS — STATIONNER SON VÉLO

Un besoin à terme de près de 2'700 places sur l'ensemble du territoire

- Estimation (les chiffres sont à prendre dans leur globalité, pas précisément) réalisée à partir de ratio d'aménagement et de la base permanente des équipements de l'INSEE de 2021
- Une montée en puissance progressive à moduler avec l'existant et à réaliser en parallèle à la mise en place du schéma
- Correspond à 2,5 places par cycliste sur voirie et sur l'espace public, avec un objectif de part modale de 9%



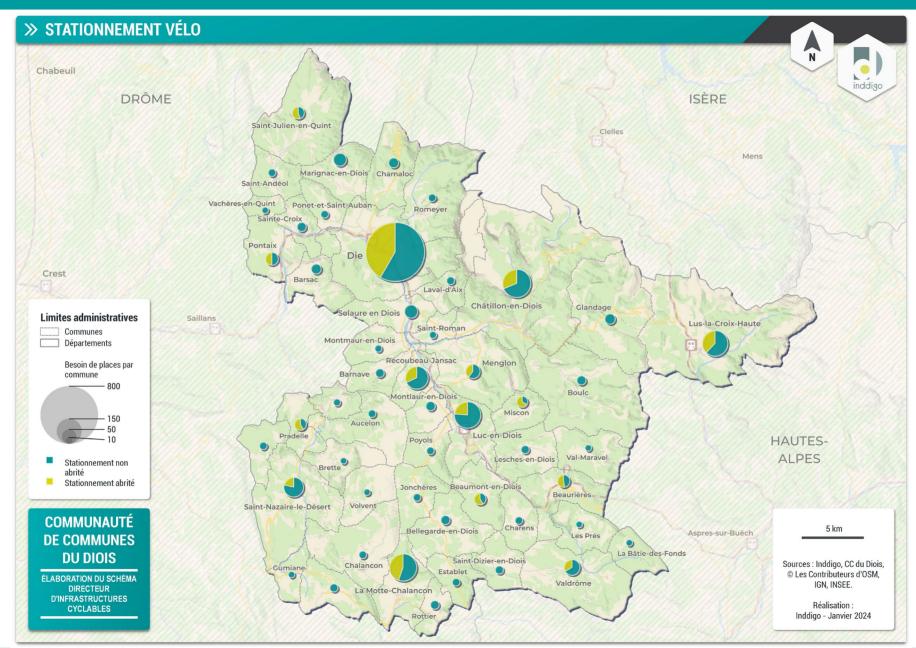
Besoin en stationnement vélo par type d'équipement Besoin total de 2660 places, à moduler avec l'existant



source : exploitation de la base permanente des équippements de l'Insee 2021



♦ LES EQUIPEMENTS VÉLOS − STATIONNER SON VÉLO





● LES EQUIPEMENTS VÉLOS — STATIONNER SON VÉLO

Des besoins différents en fonction des équipements

Besoin net (en déduisant le stationnement existant)

650 ARCEAUX A IMPLANTER Le stationnement COURTE DURÉE

(< à 2h)

- Dans les centres bourgs de manière diffuse, à proximité des pôles générateurs
- Arceaux classiques sans abri



290 ARCEAUX A IMPLANTER Le stationnement <u>MOYENNE</u> DURÉE • Les lieux d'emplois, les établissements scolaires et les gares pour le stationnement diurne

- Arceaux abrités
- Une offre minimum par aire comprise entre 10 et 20 places



COMMUNIQUER ET AMÉLIORER L'OFFRE EXISTANTE EN GARE

Le stationnement LONGUE DURÉE

- Concerne les gares (de jour ou de nuit pour les usagers quotidiens) et le domicile
- Box individuels, consignes collectives



→De l'ordre de **350 k€ TTC** à investir jusqu'en 2033

3,6€/an/habitant (sur 8 ans)

ANALYSE DÉTAILLÉE D'IMPLANTATION DE STATIONNEMENT

Phase de terrain pour l'implantation de stationnements vélos à proximité d'environ 30 pôles générateurs de déplacements sur 13 communes du territoire : [TERRAIN]

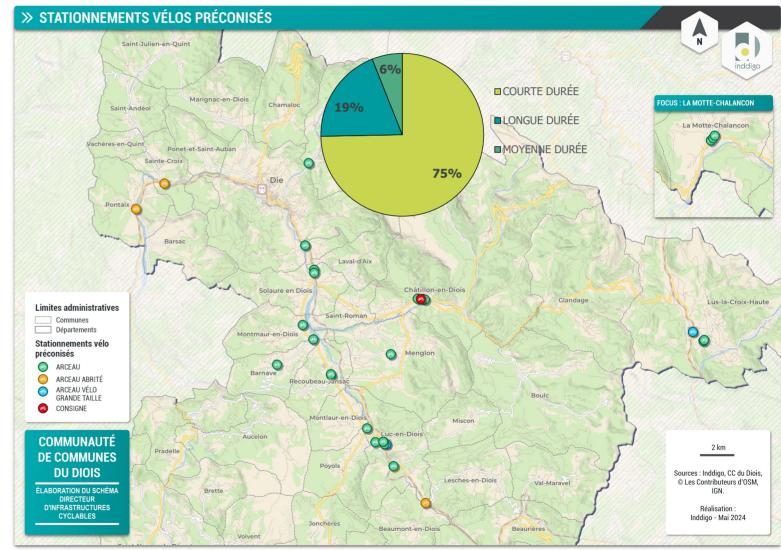
Pôles générateurs :

- √ Office de tourisme
- ✓ Gare
- ✓ Arrêt TC
- ✓ Aire de covoiturage
- ✓ Commerces
- ✓ Places
- ✓ Camping
- ✓ Sites touristiques
- ✓ Mairie
- ✓ Départ de randonnées

/ **..**

166 places de stationnements étudiées







• ANALYSE DÉTAILLÉE D'IMPLANTATION DE STATIONNEMENT

Des stationnements à améliorer...

> Des stationnements existants en râteliers/pinces roues







> Des stationnements longue durée à compléter



Des stationnements à créer....

> A proximité des commerces





> Sur les aires de covoiturage et arrêt TC



> A proximité des services et équipements

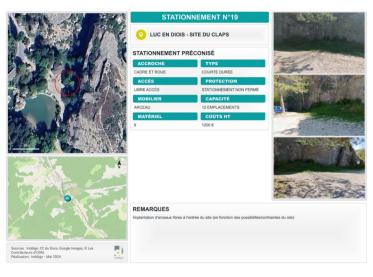


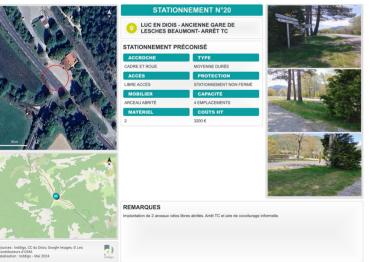


24/10/2024

• ANALYSE DÉTAILLÉE D'IMPLANTATION DE STATIONNEMENT

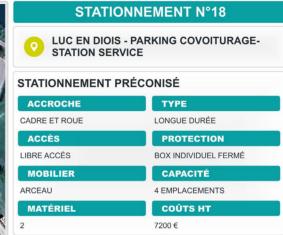
33 fiches stationnement















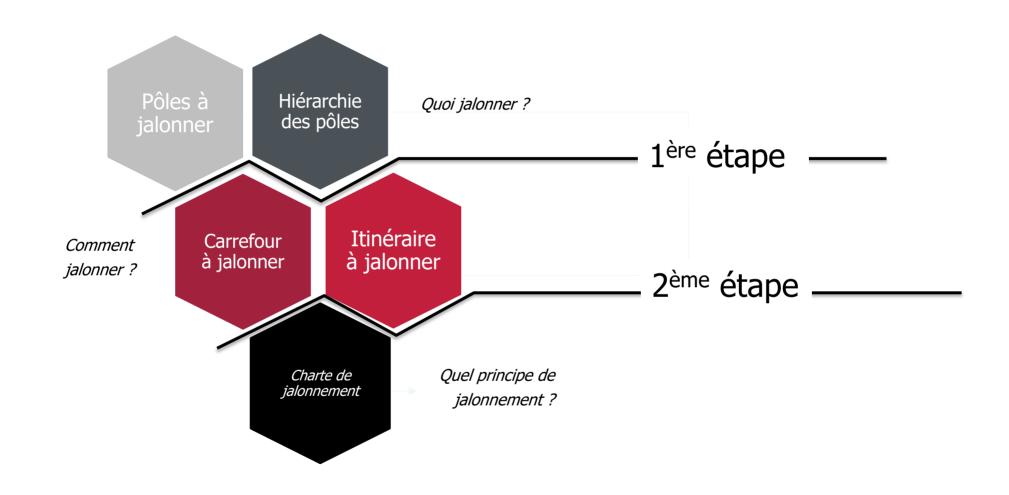
REMARQUES Implantation de box individuels pour les covoitureurs. Emplacement à déterminer en fonction du foncier

inddigo



- 1. RAPPEL DE LA MISSION ET DU DIAGNOSTIC
- 2. PRESENTATION DU RESEAU CYCLABLE INTERCOMMUNAL
- 3. APPROFONDISSEMENTS TECHNIQUES (propositions INDDIGO)
- 4. PROGRAMME OPERATIONNEL DE MISE EN OEUVRE
- 5. LE STATIONNEMENT VELO
- **6.** LE JALONNEMENT

• COMMENT FAIRE UN SCHÉMA DE JALONNEMENT ?



> Avancer étape par étape : Une nécessité de valider chacune des étapes avant de passer à la suivante

JALONNEMENT - PROPOSITION D'ORGANISATION SUR LE TERRITOIRE

✓ Afin de limiter le nombre de mention par carrefour, s'appuyer sur l'itinéraire structurant en tant qu'ossature de distribution du territoire



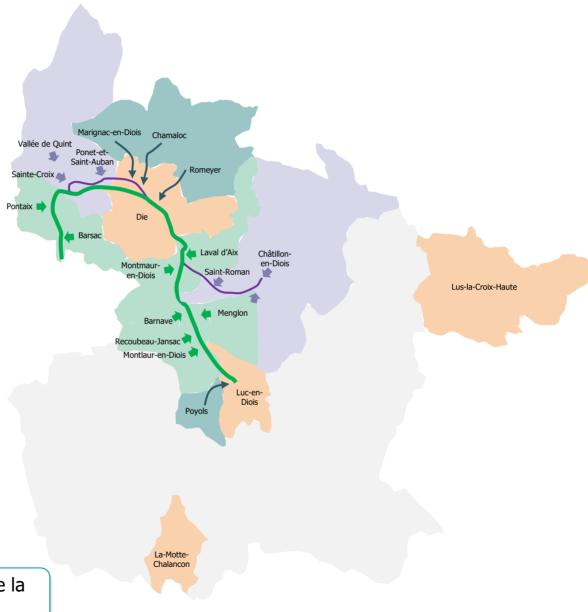
Communes concernées par un rabattement sur des itinéraires secondaires, se rabattant eux-mêmes sur l'itinéraire structurant

Communes concernées par un rabattement direct

Communes nécessitant une structuration du jalonnement à l'échelle communale (en complément du jalonnement intercommunal pour Die et Luc-en-Diois)

Communes non-concernées par du jalonnement

+ le jalonnement de la Vélodrôme













MERCI POUR VOTRE ATTENTION

VOS INTERLOCUTEURS:

Etienne SAINT-MARC

etienne.saint-marc@paysdiois.fr

